



**TOUS EN GRÈVE  
MARDI 9 AVRIL !**

**travailleurs sociaux**

# LES CARRIÈRES AU RABAIS, **ÇA SUFFIT**

**Depuis plus de 20 ans, les travailleurs sociaux se mobilisent pour obtenir la reconnaissance de leurs Diplômes d'État sanctionnant 3 années d'études supérieures au niveau II et la requalification de leurs cadres d'emplois en catégorie A.**



En 1992, l'accord dit "Durafour" a permis leur intégration dans un Classement Indiciaire Intermédiaire (CII) situé entre la catégorie B et la catégorie A. Cette grille considérée comme transitoire suite aux mobilisations sans précédent des assistants sociaux et éducateurs spécialisés, devait permettre à terme l'accès à la catégorie A.

En 2011, l'attribution de 180 crédits européens (ECTS) aux Diplômes d'État des assistants socio-éducatifs et éducateurs de jeunes enfants, équivalant au niveau français Licence, légitime nos revendications et permet le positionnement immédiat des travailleurs sociaux en catégorie A. Pourtant, malgré les engagements pris en juillet 2012, le ministère de la Fonction Publique maintient les propositions de reclassement dans le Nouvel Espace Statutaire de catégorie B et a présenté les projets de décrets au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale (CSFPT) le 3 octobre 2012. Ceux-ci ont toutefois reçu un avis défavorable du CSFPT qui a formulé un vœu demandant au gouvernement d'ouvrir des négociations sur cette filière.

**À ce jour, les décrets ne sont pas parus.**

Nos organisations syndicales considèrent que le débat n'est pas clos ! Au-delà de la reconnaissance salariale, c'est clairement l'avenir du travail social et de la solidarité qui est en jeu. Alors que la quasi-totalité des cadres d'emplois de la filière a été revalorisée ou est en passe de l'être, seuls les travailleurs sociaux restent à la traîne et vont connaître à terme une importante régression salariale du fait de l'allongement de la carrière : cette situation va générer pour un assistant socio-éducatif une perte de pouvoir d'achat de plusieurs milliers d'euros sur l'ensemble de sa carrière. Madame Carlotti, Ministre déléguée en charge des personnes handicapées et de la lutte contre les exclusions, a pu réaffirmer en conclusion de son discours d'introduction à la séance plénière du CSTS (Conseil Supérieur du Travail Social) du 23 janvier dernier que : *"parce que les travailleurs sociaux participent à mettre concrètement en oeuvre les principes de la République, ils méritent toute la considération de notre Nation"*. Alors, faites-le ! **Maintenant, les engagements doivent être tenus !**

**Pour la reconnaissance des Diplômes d'État au niveau II français, pour une revalorisation salariale des assistants sociaux, éducateurs spécialisés, conseillers en économie sociale et familiale et éducateurs de jeunes enfants par leur reclassement en catégorie A type, nos organisations syndicales appellent les personnels à se mobiliser le mardi 9 avril 2013. Une demande de rendez-vous a été faite au Préfet.**

**→ pour la journée nationale d'action contre l'austérité, manifestation à 10h30 en haut de la Canebière**

**→ pour la reconnaissance de nos qualifications rassemblement à 13h30 devant la Préfecture**

**TOUS EN GRÈVE !**